

## MESSE 2023

Tout d'abord, un grand merci au père Jean Marie Diouf de nous accueillir dans la collégiale Saint Léger de Tannay pour cette messe en l'honneur du 70<sup>ème</sup> anniversaire de notre Confrérie.

Nous sommes heureux de vous retrouver si nombreux après ces 3 années particulièrement éprouvantes qui nous ont éloigné les uns des autres et privé de ces temps d'échange et de partage qui font le sel de la vie.

Merci à chacun de vous de participer à cette célébration :vous qui êtes venus des quatre coins de l'horizon comme nous venons de le chanter : habitants de la Tannaysie et plus largement de nos contrées, chères à mon cœur, franciliens, Normands, Icaunais, Cote d'Orien, lyonnais, ....etc, etcpour n'oublier personne.

Nous sommes entourés aujourd'hui de consœurs, confrères et osons le dire d'amis, car au fil de ces 70 années, des liens se sont tissés lors de toutes ces rencontres. Je vous rassure toutefois, je ne fais pas plus jeune que mon âge, il y a 70 ans, je n'étais pas né (comme le poisson, rajouterait mes enfants rompus à l'humour de leur Papa) et ceux de notre confrérie qui ont connu cette époque étaient encore bien jeunes.

Il y a 70 ans, nos confrères qui ont initié ces célébrations se pressaient pour se rendre à l'église, cela faisait partie du rituel de Saint Vincent. Puis, au fil des années, les rangs se sont clairsemés à tel point que nous étions quelques fois moins nombreux que certaines confréries fidèles de nos agapes. Aujourd'hui, je suis très fier que nous soyons presque au grand complet et je voudrais à ce titre vous livrer une confidence bien sûr avouable.

Lors des célébrations de Saint Vincent, je suis très souvent assis à côté de Pierre que vous connaissez pour la plupart et que vous entendrez tout à l'heure avec sa cornemuse. Je savais qu'il était athée-va-t-on dire et je l'ai entendu chanter tous les cantiques. Alors, je me suis permis de lui demander s'il les connaissait. Il m'a répondu que non mais que les chants étaient simplement beaux et les paroles lui parlaient, alors il avait plaisir à chanter. Soyons donc comme Pierre, ayons l'intelligence et la finesse d'esprit pour apprécier ce qu'il y a de bon et de bien dans le monde qui nous entoure, qu'il soit religieux ou laïc.

Pour la plupart d'entre vous, vous connaissez les confréries qui nous accompagnent, mais comme il y a toujours quelques petits nouveaux qui nous rejoignent, il est important de vous les présenter :

nos consœurs des Suceux d'Cannelles de Villiers sur Yonne (créée en 1989), vêtues de rouge qui ont comme emblème la cannelle,

les confrères des Trois Ceps (créée en 1964) qui représentent les coteaux de Saint Bris, Irancy et Coulange la Vineuse avec leurs robes jaunes-or et bleues et leur tastevin

les Confrères des Quatre Coteaux du Vézélien qui représentent les coteaux de Vézelay, Asquins, Saint Père et Tharoiseau (créée en 2002) vêtus de robe bordeaux au liseré doré avec leur coquille St Jacques qui rappelle l'emblème du pèlerinage de St Jacques de Compostelle

les consœurs et confrères de la Confrérie du Petit vin blanc de Nogent (créée en 1997) vêtus de vert couleur du raisin et de la vigne et écharpe dorée, avec leur médaille représentant un tailleur de vigne et un sarcleur

les confrères de Saint Vincent de Flagy en seine et Marne créée après guerre avec leur cape lie de vin et écharpe blanche

les Confrères des chanoines de Tannay (créée en 1959) avec leur camaille aux couleurs de Tannay

et nous-mêmes, Confrérie de Saint Vincent de Tannayvêtus de noir, jaune et vert avec notre serpette et tastevin qui défendons les coteaux du même nom depuis 1953 : que de temps passé et pas une ride ou presque !

A l'origine, ces confréries avaient pour vocation de créer un réseau d'entraide entre les membres en cas de coup dur. C'était en quelque sorte, l'ancêtre des assurances actuelles mais en version philanthrope.

L'entraide et le partage trouvent un écho naturel dans l'église, qui est un lieu de partage et plus particulièrement, de partage du pain et du vin et donc pour nous un passage incontournable de notre journée. C'est aussi un moment de recueillement opportun pour réfléchir et considérer les valeurs fondamentales « ciment » de nos Confréries que sont l'amitié, la fraternité et l'entraide. Alors sachez l'apprécier à sa juste valeur et profitez de cette pause qui vous est offerte dans nos vies bien remplies, pour prendre le temps de vous retrouver.

Alors, comme chaque année, excepté les années de COVID, nous venons donc solliciter par votre intermédiaire, Père Jean Marie, la bénédiction de Saint Vincent et nous placer, ainsi que nos vignes et le vin qui en est issu, sous sa protection.

### **Prières universelles :**

Pour que dans notre environnement quotidien, dans nos familles, dans notre communauté et dans nos communes, les liens de fraternité et d'entraide se multiplient pour rendre la tâche de chacun plus facile à porter, et que la parole demeure entre chacun pour maintenir le lien, Seigneur, nous te prions ;

Pour qu'en France et dans le monde, les dirigeants de nos pays restent à l'écoute des préoccupations de chacun et des enjeux environnementaux afin de construire un monde plus juste et de paix, ensemble prions ;

Pour tous les membres de notre confrérie, nos familles, notre entourage, qui souffrent de la disparition d'un proche ou de la maladie et je pense plus particulièrement à notre confrère Jacques, pour ceux qui souffrent parce qu'ils se sont égarés sur le long chemin de leur vie, pour ceux qui ont été laissés sur le côté et que la colère gagne, afin que tous trouvent la force de cultiver cette petite flamme qui brûle en nous et éclaire nos vies, Seigneur, nous te prions ;

Pour nos vignerons, qui ont gardé le sourire après des années difficiles, afin que le climat les accompagne favorablement tout au long de cette année pour leur donner qualité et quantité et qu'ils soient inspirés dans l'élaboration des vins 2022, ensemble prions.

### **Sortie :**

Avant de recevoir la bénédiction, je voudrais saluer et remercier:

Vous-même, père Jean Marie qui nous avez portés par vos paroles

Danièle Charbonneau qui a collaboré étroitement avec Nathalie, mon épouse, pour le choix des cantiques et l'élaboration du livret,

Tous les membres de la Chorale et les musiciennes et musicien, qui ont œuvré et donné bénévolement de leur temps pour la préparation de cette belle cérémonie, mes enfants Camille à la flûte traversière et Timothée au trombone qui après d'âpres négociations ont accepté de jouer lors de la célébration

Enfin, je vous convie à nous rejoindre au parc Lallier comme il fait beau pour partager le verre de l'amitié et prendre le temps de venir échanger quelques paroles car c'est aujourd'hui un dimanche réservé à la parole de Dieu mais pas que. Pour ce faire, vous n'aurez qu'à vous laisser guider par le cortège qui empruntera les rues de notre belle ville dont le centre, comme vous avez pu le constater, s'embellit chaque année.